

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Michel TRICOT

L'homme et la vie

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1988, tome 84, p. 263-267

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

L'Homme et la Vie

La Déclaration universelle des Droits de l'homme

Depuis les origines de son histoire, le problème de la vie de l'autre se pose à l'homme : a-t-on le droit de tuer un autre homme ?

En partant du meurtre d'Abel par Caïn, en passant par celui de Jésus-Christ, on en vient aux récits quotidiens de nos journaux sur telle grand-mère assassinée, telle petite fille violée et étranglée, telle mère de famille tuée par son mari ou son amant...

A notre époque, à la suite d'une réflexion de tant de siècles, on a pris davantage conscience de ce qu'est l'homme et de sa dignité. En 1948, les Nations Unies ont rédigé leur Déclaration universelle des Droits de l'homme dans laquelle est défini d'une manière explicite le droit de l'homme à la vie :

« Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. » (Art. 3)

Mais quel être est donc visé par ce mot « individu » ? Il est clair que l'on n'entend pas ici un individu de l'espèce fleur, ou vache ou singe, mais **un individu de l'espèce humaine**.

On peut dire que, même si ce droit n'est pas universellement respecté dans la pratique, il est toutefois théoriquement reconnu partout, et ses violations sont tôt ou tard dénoncées sur la place publique.

Il est considéré comme un droit fondamental et de base. Il a une valeur d'absolu qui dépasse le cadre d'une législation particulière et circonstancielle: il est une propriété intrinsèque de chaque individu de l'espèce humaine.

Ainsi ne peut-on pas dire, par exemple, que l'enfant à naître, dont l'existence risque de porter atteinte à la vie de sa mère, est coupable : lui aussi a droit à la vie, sans restriction, d'après notre Déclaration.

Quoi qu'il en soit, je crois qu'il faut beaucoup admirer le fait que la communauté des hommes se soit mise d'accord pour proclamer d'une manière solennelle le droit de chaque homme à la vie... et souligner pourtant qu'elle a attendu 1948 et une guerre mondiale particulièrement atroce pour le faire, alors que l'humanité existe depuis bien longtemps !

Vers une définition de l'individu de l'espèce humaine

Un problème demeure dans cette Déclaration : qu'est-ce qu'un individu de l'espèce humaine ?

Nous n'entendons pas par là qu'il faille connaître ce qu'il est, en donner une description complète, expliquer son origine et son futur, donner un sens à sa vie, etc.

Mais nous avons besoin de **définir l'ensemble** des individus de l'espèce humaine, c'est-à-dire de donner une ou plusieurs règles qui permettent, devant un individu donné, de dire avec précision s'il est de l'espèce humaine ou pas.

Autrefois, il n'y a pas si longtemps, ce qui se passait dans le ventre de la mère était mal connu : on n'avait aucune idée précise sur la vie de l'embryon, qui était par ailleurs très bien protégé contre les atteintes de l'extérieur. Tout le monde savait reconnaître un individu de l'espèce humaine, petit ou grand, à sa forme spécifique, ses jambes, ses bras, son nez, ses joues, etc., bref à certaines caractéristiques physiologiques. Elles constituaient une dizaine de règles très simples permettant de définir, d'une manière suffisante, l'ensemble des individus de l'espèce humaine.

Ces règles sont devenues caduques de nos jours, du fait du perfectionnement merveilleux et puissant de nos instruments d'observation et d'investigation (génétique, échographie, microscope...) qui permettent de poursuivre l'observation de l'individu de l'espèce humaine jusqu'à son commencement, précis dans le temps : la conception.

Mais en même temps la médecine, la biologie, la chimie ont découvert d'autres caractéristiques physiologiques plus profondes, plus cachées (chromosomes, ADN...). Celles-ci constituent un nouvel ensemble de règles simples qui permettent à n'importe quel scientifique de dire avec certitude si l'individu est de l'espèce humaine ou poireau, éléphant, dauphin... que sais-je.

Le célèbre généticien français de la Sorbonne J. Lejeune nous raconte à ce propos que le moindre étudiant en première année de médecine serait recalé à l'examen s'il ne savait pas distinguer avec son microscope, à quelque stade de son évolution, un embryon humain d'un embryon d'une autre espèce.

Voici donc nos règles parfaitement définies et nous sommes satisfaits. On appelle dans le langage courant « Homme » un individu de l'espèce humaine.

On voit en particulier que l'ensemble des hommes est bien caractérisé sans qu'il soit nécessaire d'approfondir la nature de l'homme, de parler d'esprit, d'âme...

Réfléchissons encore : fixer le début de l'humanité à un autre moment de l'existence du somma qui le constitue (un certain jour après sa conception par exemple) est nécessairement arbitraire. Par contre, la science éclaire très bien le caractère privilégié, physiquement et biologiquement parlant, de la conception : c'est le moment où l'on commence à pouvoir observer d'une manière sensible un **nouvel** individu de l'espèce humaine.

Or être homme ou ne pas l'être ne saurait être une question d'arbitraire : on est homme ou on ne l'est pas. La conception est donc bien le seul moment d'où l'on puisse, raisonnablement, dater l'humanité.

Les atteintes aux Droits de l'homme dans le monde

Notre société semble très soucieuse des atteintes aux Droits de l'homme. Les mass media en sont tous les jours remplis et dissèquent avec soin le monde entier. Rappelons-en quelques-unes : * La torture au Chili, en Argentine, en Turquie, en Corée du Sud, dans les pays de l'Est. * Les hôpitaux psychiatriques soviétiques. * Le racisme en Afrique du Sud. * Le terrorisme international. * La course aux armements quand des milliers d'hommes meurent de faim. * Les massacres récents d'Algérie. * La guerre d'Afghanistan.

L'Histoire elle-même est remplie de monstruosité que l'humanité a vécues. Citons par exemple : * L'esclavage des Noirs américains. * Les millions de Juifs envoyés par Hitler au four crématoire, au nom d'une idéologie raciste. * Les milliers d'Ukrainiens massacrés par Staline. * Le génocide des Arméniens par les Turcs.

Nous ne mentionnons ici que quelques faits parmi tant d'autres sur la planète. Mais il y a ceux dont on ne parle pas. Les atteintes aux Droits de l'homme lorsqu'il est à l'état d'embryon, dans le monde occidental, notamment.

Prenons le cas de la Suisse. Ce n'est pas un cas isolé, on pourrait en dire autant de tant et tant de pays ! * 26 000 embryons sont officiellement tués chaque année dans les cliniques et les hôpitaux, par des médecins et des parents. * 200 000 femmes portent un stérilet en Suisse. On compte qu'un tel instrument tue plusieurs embryons par an. Cela en fait des milliers qui meurent chaque année. * Il y aura bientôt le RU 486 : il permettra sans difficulté particulière à la jeune adolescente de 15 ans d'aimer le soir son petit ami et le lendemain matin de se débarrasser de l'enfant conçu. On fait voisiner ainsi les sentiments humains les plus merveilleux avec les crimes les plus horribles. * Des milliers d'embryons meurent « pour la science » dans le cadre des recherches sur les manipulations génétiques, fécondation *in vitro* et autres techniques de procréations assistées... * Des milliers d'embryons meurent sacrifiés à leur petit frère (ou sœur) qui lui est mené à terme par sa maman. * Des milliers d'embryons attendent, congelés dans le froid. * Ne parlons pas de ce qui se passe dans les industries de cosmétiques, mais on a des raisons de penser qu'il se passe quelque chose...

Responsabilité, complicité ?

La mort des embryons, dont à l'heure actuelle dans notre société très peu de personnes se soucient, est un de ces fléaux, puisque c'est une atteinte fondamentale aux Droits de l'homme. Elle signifie en réalité le mépris de l'enfant. Celui-ci a une conséquence terrible dont les effets commencent déjà à apparaître. Ainsi la chute de la démographie européenne, et même occidentale, met en péril grave l'existence de notre société, d'ici à 150 ans à peine selon tous les experts.

Pour avoir voulu tuer ses enfants, notre civilisation se condamne à disparaître. D'autres sont ainsi disparues dans l'Histoire (les Incas, les Egyptiens, les Grecs...).

Devant tous ces faits, aucun homme ne peut rester indifférent ou passif. Il n'est pas vrai de dire que c'est à chacun de prendre ses responsabilités et que les autres n'ont pas à s'en occuper.

Tous les hommes sont fondamentalement solidaires : l'histoire a montré combien le peuple allemand a souffert et continue de souffrir des erreurs d'un seul. Lorsqu'un grand fléau, à l'échelle de la planète, se fait voir (comme le cancer ou le sida), le monde entier se mobilise, l'OMS travaille, les fonds affluent.

La responsabilité en appartient certainement à la société tout entière. Dans un pays démocratique, si la mort des embryons est autorisée, c'est que plus de 50 % des citoyens sont en faveur de la mort des embryons. Quant à ceux qui s'y opposent mais qui ne font rien, ils en sont les complices, exactement comme quelqu'un qui verrait tuer un autre homme sous ses yeux et n'interviendrait pas, alors même qu'il le pourrait.

Que faire dès lors ?

Des peuples se soulèvent parce qu'on porte atteinte à leur droit à la culture, au travail, au syndicalisme, au pluralisme politique, à la nourriture, à la liberté... Malheureusement, se soulèveront-ils parce qu'on porte atteinte au droit à vivre du peuple des embryons, c'est-à-dire des générations prochaines ? Eux-mêmes ne peuvent rien dire ; ils ne peuvent pas parler, se défendre, se syndiquer, voter, faire grève, écrire, créer des partis ou des doctrines politiques...

Il n'est pas vrai qu'on n'y puisse rien. A sa place, chacun d'entre nous peut agir beaucoup, faire infiniment plus que rien du tout : répandre l'information et la formation autour de soi, écrire, créer des associations, réagir face aux médias, soutenir des partis politiques...

Et si nous ne réagissons pas, quel regard porteront nos sociétés de demain (si elles existent) sur la nôtre ? Probablement celui que nous portons maintenant nous-mêmes sur certaines sociétés antiques ou sur celle d'Hitler.

Et qu'est-ce qui nous attend ? Pensons-nous être plus innocents que le peuple allemand des années 40 ? Et lui a payé par son sang et sa division, sous les bombes des Alliés, tous les morts de la guerre, les camps de concentration, les fours crématoires, **le fait d'avoir été trop paresseux pour dire vraiment non.**

Michel Tricot